

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Macey

SEANCE DU 30 JANVIER 2024

N° de délibération : 2024_08

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
15	13	13

L'an deux mille vingt-quatre, le trente janvier à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle du Conseil - Mairie de Macey, sous la présidence de **Dominique FLEURET**, maire.

Présents : **BOLLE Hervé, DROCOURT Angélique, FLEURET Dominique, GARDAVOT Jean-Yves, LE FAOU Odile, MARCHIZET Pascal, MARTINS David, NAY Estelle, PICAMAL Claire, ROUSSEAU Cédric, SEVERIN Pascale, THOYER Laure, VINCENT David.**

Date de convocation 24 janvier 2024
--

Excusées : **TONNELIER Pauline, SERRE Laure.**

Monsieur **MARCHIZET Pascal** a été nommé secrétaire de séance.

Objet : 10. Délibération autorisant les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024.

Vu l'article L.4312-6 du code des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient d'autoriser M. le Maire à engager et mandater les dépenses d'investissement de 2024 avant le vote du budget dans la limite des crédits et représentant 25 % maximum des crédits ouverts au budget de l'exercice 2023, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette

il est donc possible d'ouvrir les crédits à hauteur de 281 973.59 €, montant pouvant être engagés et mandatés avant le vote du budget primitif 2024 :

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal à l'unanimité **13 voix POUR** :

Autorisent M. le Maire à engager, mandater les dépenses d'investissement de 2024 avant le vote du budget dans la limite des crédits et représentant 25 % maximum des crédits ouverts au budget de l'exercice 2023, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette

Affectations et montants pouvant être engagés et mandatés avant le vote du budget primitif 2024 :

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles

(Frais d'études) 15 000 €

Chapitre 21 Immobilisations corporelles

(Travaux divers) 35 000 €

Chapitre 23 Immobilisations en cours

(Travaux de l'église) 150 000 €

TOTAL 200 000 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme, Affiché le 7 février 2024
Le Maire Dominique FLEURET,



Dominique FLEURET
2024.02.07 16:25:36 +0100
Ref:5933658-8871736-1-D
Signature numérique
le Maire

Dominique FLEURET